



# PIÈCE COMPLÉMENTAIRE 3: ÉTUDE DE LA SATURATION VISUELLE DU PAYSAGE



18, Painfaut  
56350 St-Vincent-sur-Oust

**Pierre-Yves Hagneré**

*Études paysagères et art des jardins*

02 99 70 02 31 - 06 36 66 59 61  
pierre-yves.hagnere@orange.fr

Juillet 2018



### 1. INTRODUCTION

La partie suivante aborde plus spécifiquement la question de la saturation éolienne dans le paysage proche, par l'analyse de la situation depuis une série de points de vue « autour des villages ou hameaux de Quercy, Tramain, Trémaudan et le long du ruisseau de l'Étang de Guillier », conformément à la recommandation de la Mission régionale d'Autorité environnementale de Bretagne.

Pour chaque point de vue sélectionné, il est réalisé une carte des cônes de visibilité sur l'ensemble des parcs éoliens en service ou projet éoliens autorisés, en sus du présent projet. Bien entendu, ces cônes de visibilité sont qualifiés selon que la visibilité est effective ou que le parc ou projet éolien n'est pas visible. L'angle du cône de visibilité est précisé, pour l'ensemble de chaque parc éolien, en cumulant le cas échéant les zones visibles et non visibles.

En accompagnement, chaque point de vue fait l'objet d'un photomontage à 360°, sur lequel est précisé l'emplacement de tous les parcs ou projets éoliens et leur éloignement, qu'ils soient visibles ou non.

*Quelques précisions relatives aux projets éoliens présents dans l'aire d'étude :*

Le projet éolien de Broons a été rajouté car il est apparu après le dépôt du dossier initial du présent projet.

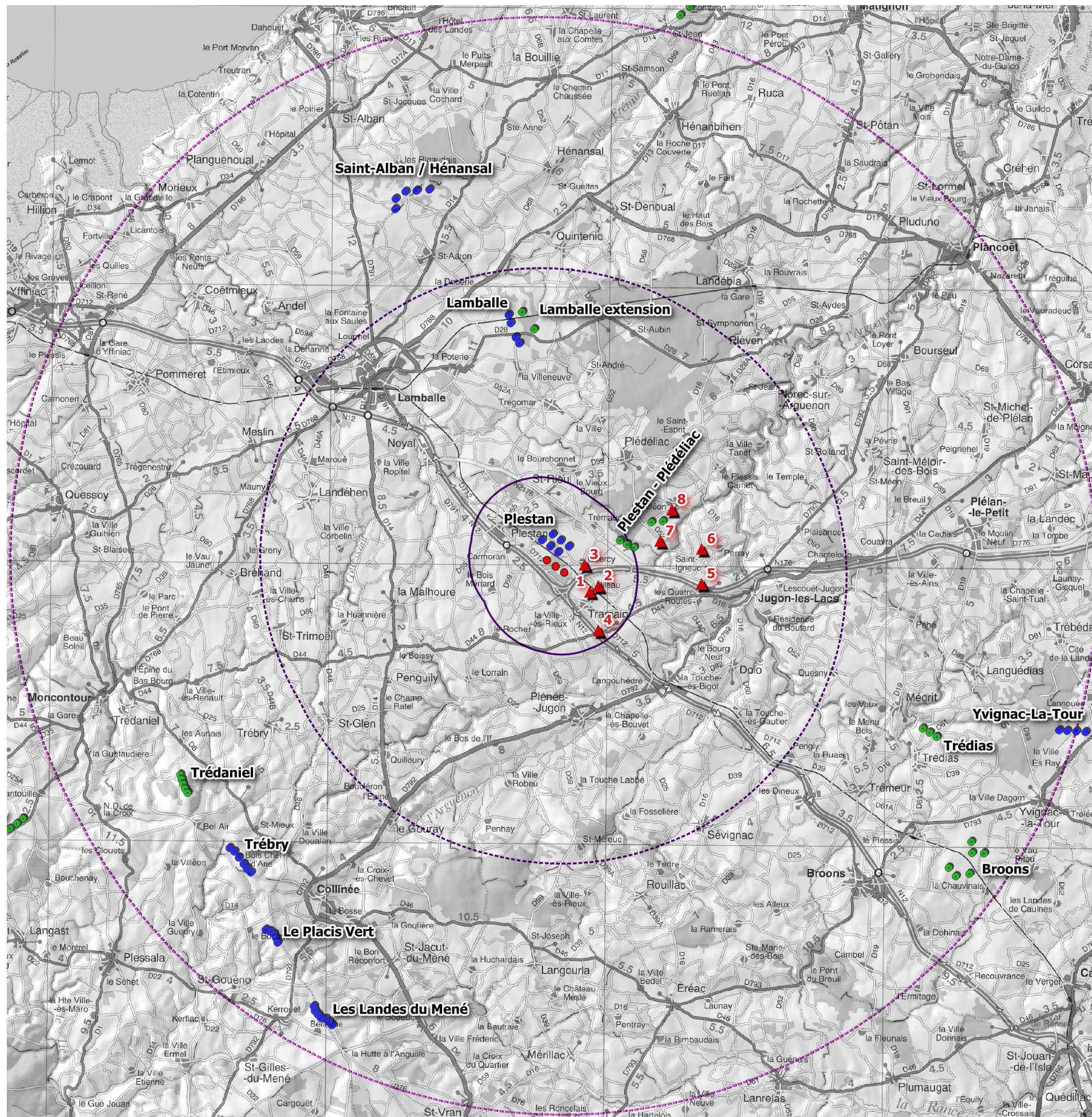
Par ailleurs, depuis le dépôt du dossier initial :

- les deux éoliennes au nord-est du projet éolien de Plestan - Plédéliac ont été refusées,
- le projet éolien de Trédaniel a fait l'objet d'un recours et il a été annulé.

Ces éléments figurent néanmoins dans ce présent document, dans un souci d'équivalence avec le dossier initial.

Enfin, le parc éolien de Plestan est également nommé « Plestan I » lorsqu'il est fait référence au projet éolien de Plestan II.





▲ Point d'observation

### Parcs éoliens en service ou en projet

- Projet éolien autorisé
- Parc éolien en service
- Projet éolien de Plestan II

### Aires d'étude

- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude éloignée

0 2.5 5 km

Carte 1 : Localisation des parcs et projets éoliens et des points d'observation de la saturation éolienne

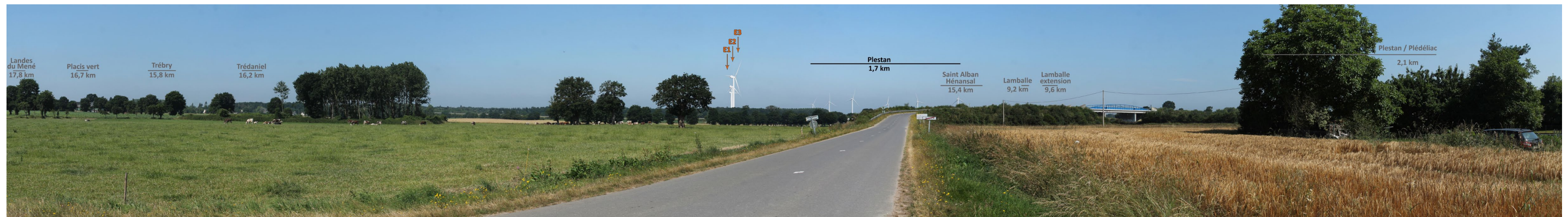




### 1.1. Analyse des points d'observation sélectionnés

#### Photomontage 1 : Depuis le nord de Tramain

##### Partie 1 : vue vers le nord et l'ouest



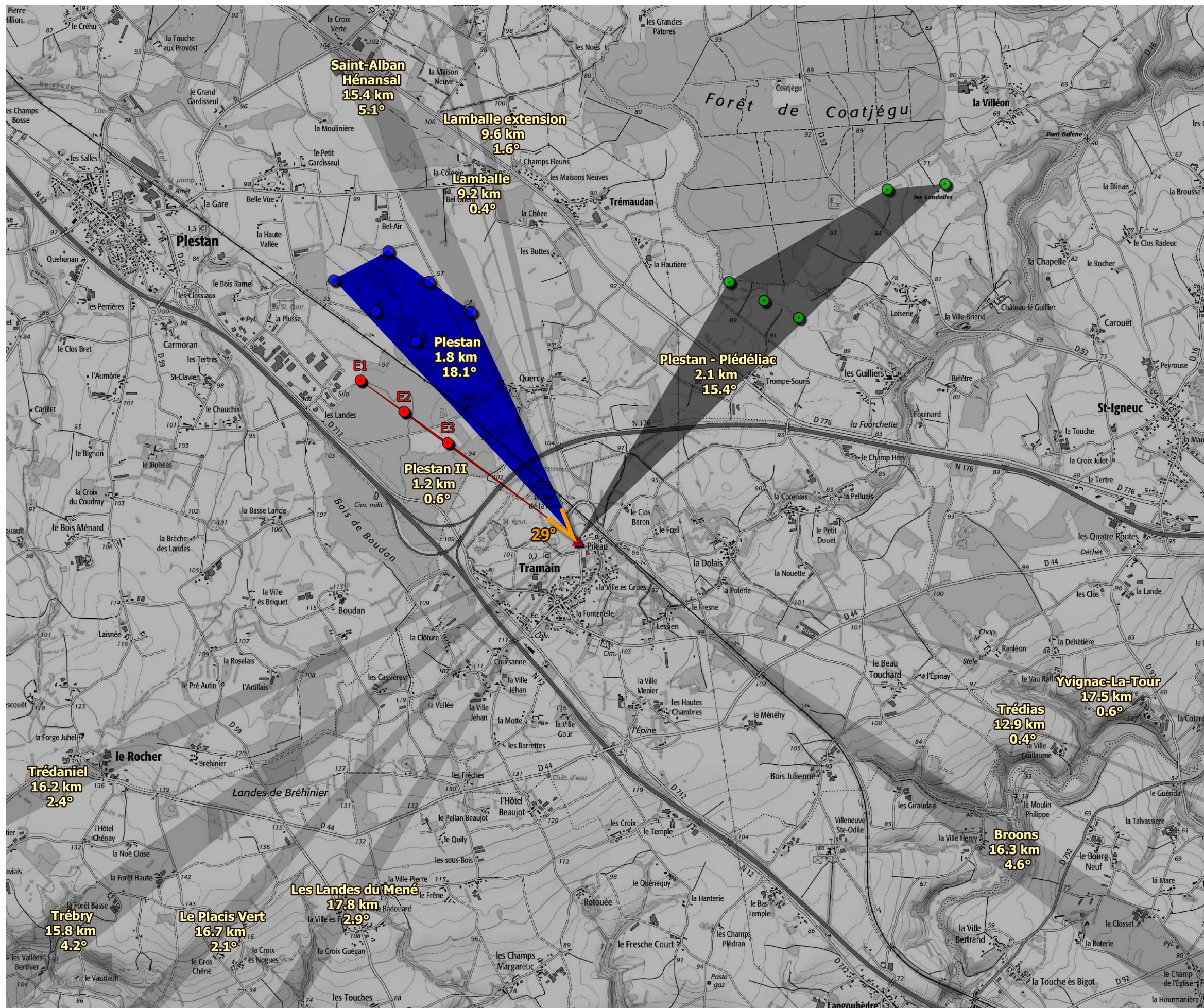
##### Partie 2 : vue vers le sud et l'est



À la sortie de Tramain par le nord-ouest, la vue est ouverte vers le nord et rapidement fermée vers le sud, du fait de la densité de la végétation et du bâti, combinée à la quasi-absence de relief. Tous les parcs éoliens de l'aire d'étude éloignée sont masqués par les structures végétales et bâties. Dans l'aire d'étude rapprochée, celui de Plestan - Plédéliac est également masqué depuis ce point de vue précis par un fragment de haie.

Le projet éolien de Plestan II se situe dans la continuité visuelle de celui de Plestan I et il est vu dans l'axe de la ligne formée par les trois éoliennes. Ceci permet de contenir cet ensemble éolien dans un angle de moins de 30°, tandis que le reste du paysage est dénué d'éoliennes.





Point n° 1

▲ Point d'observation

Parcs éoliens en service ou en projet

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé
- Éolienne du projet de Plestan II

Cônes de visibilité

- Projet éolien de Plestan II
- Parc éolien en service, proche et visible
- Parc ou projet éolien proche non visible
- Parc ou projet éolien éloigné non visible

Ensemble formé par Plestan I + Plestan II

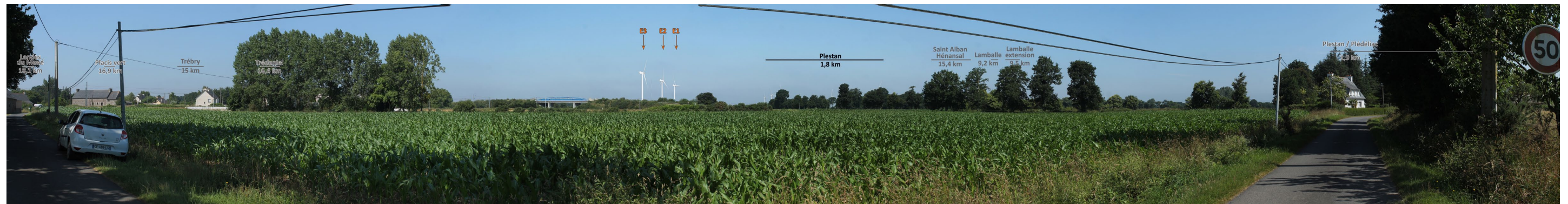
0 0.5 1 km





### Photomontage 2 : Depuis le Clos baron, au nord-est de Tramin

#### Partie 1 : vue vers le nord et l'ouest



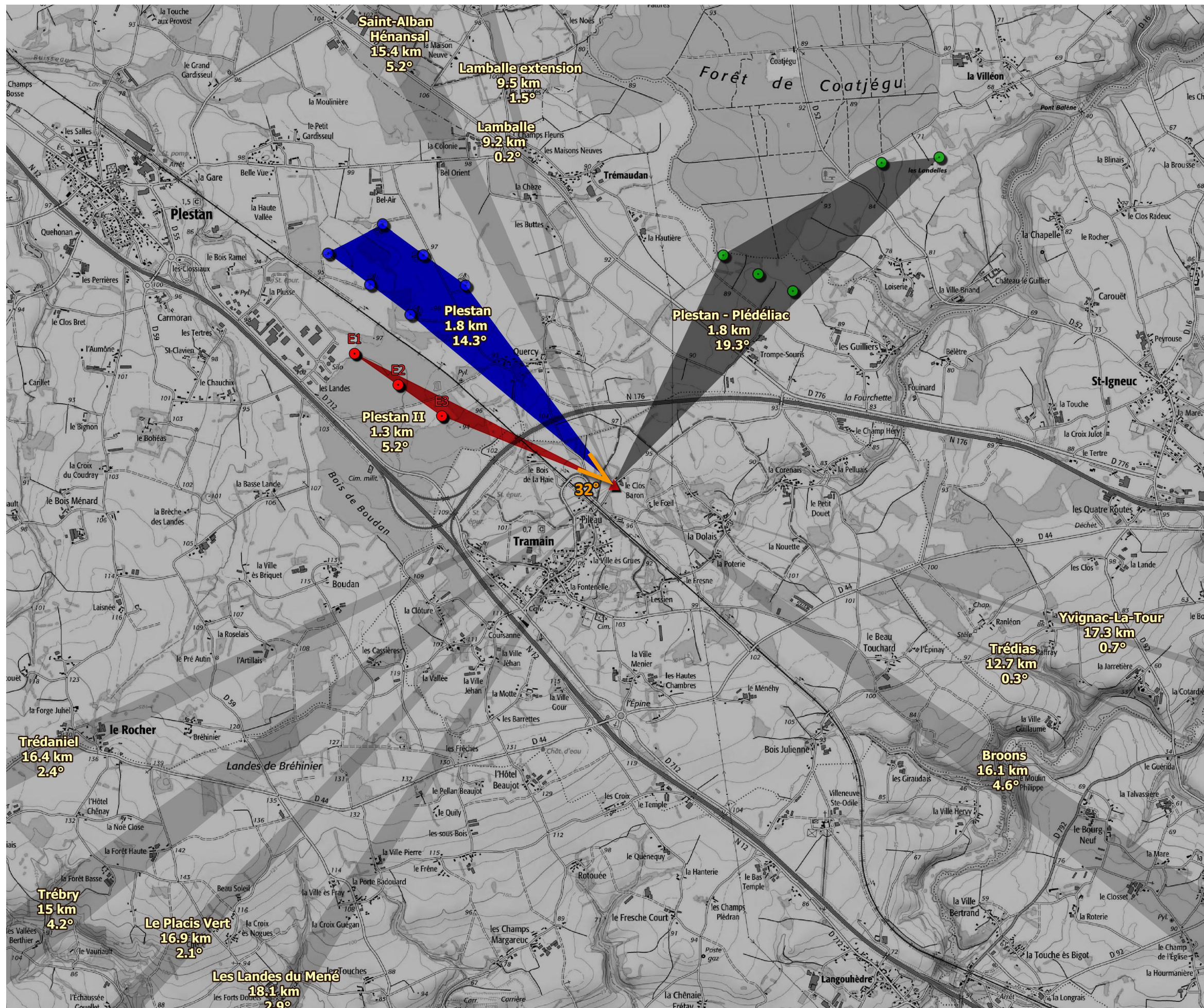
#### Partie 2 : vue vers le sud et l'est



Le paysage est ouvert vers l'ouest et l'est, il est davantage fermé vers le nord et le sud, par la végétation qui borde la route.

Seuls le parc éolien de Plestan I et le projet de Plestan II sont visibles, dans un angle très légèrement plus ouvert (32°) que depuis le point précédent. Ceci constitue un ensemble éolien contenu dans une proportion réduite du paysage.





Point n° 2

▲ Point d'observation

Parcs éoliens en service ou en projet

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé
- Éolienne du projet de Plestan II

Cônes de visibilité

- Projet éolien de Plestan II
- Parc éolien proche en service et visible
- Parc ou projet éolien proche non visible
- Parc ou projet éolien éloigné non visible
- Ensemble formé par Plestan I + Plestan II

0 0.5 1 km





### Photomontage 3 : Depuis les abords sud de Quercy



Détail de la visibilité du projet éolien de Plestan - Plédéliac

### Partie 1 : vue vers le nord et l'ouest



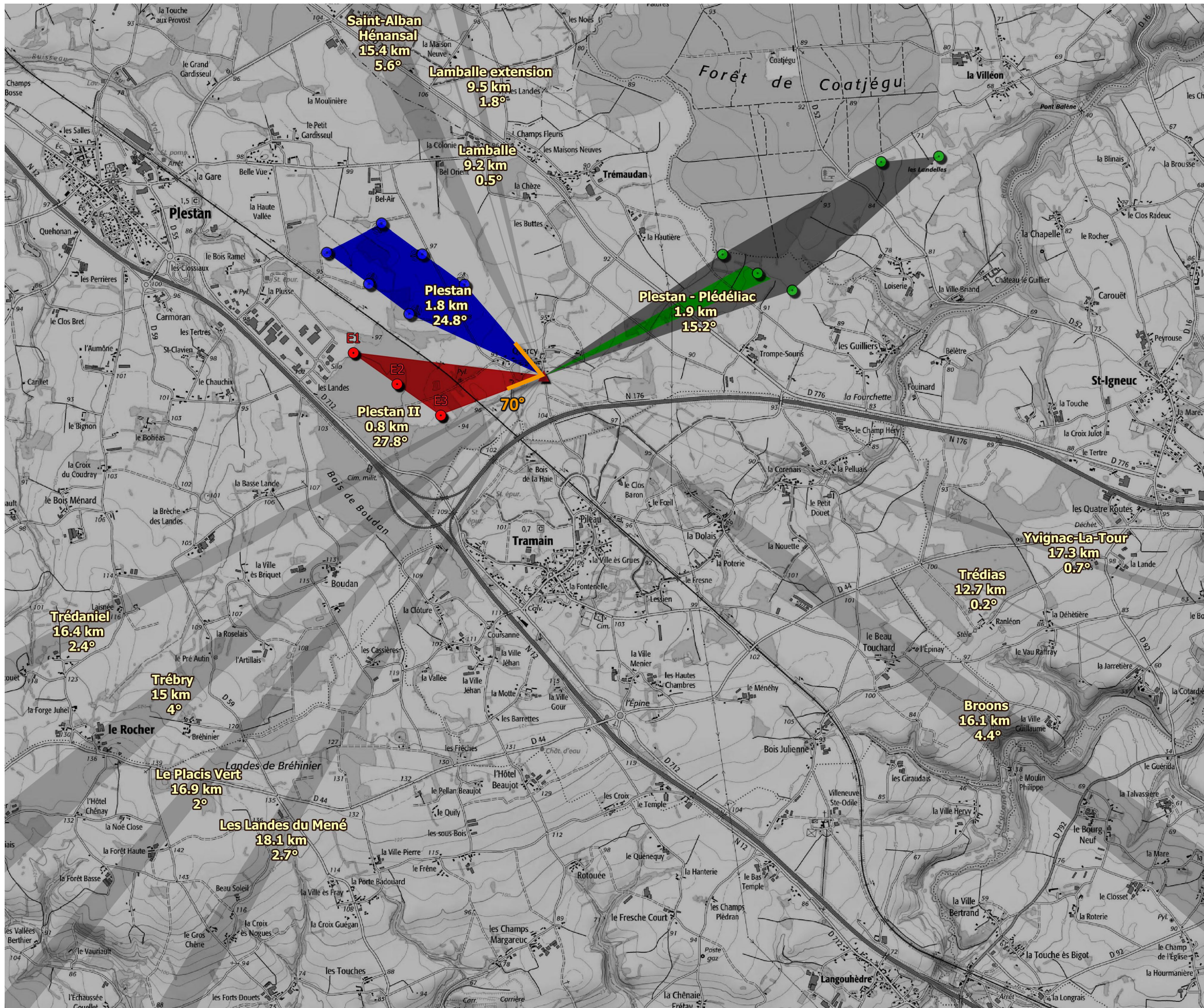
### Partie 2 : vue vers le sud et l'est



La disparition de la trame bocagère proche a entraîné une forte ouverture du paysage vers le sud et l'est, tandis que la trame végétale bordant le hameau ferme plus rapidement les vues vers le nord et l'ouest. De ce fait, les vues effectives des trois projets et parc éoliens proches sont très filtrées, principalement à la belle saison. On peut considérer que la vue est plus ouverte en hiver et que les éoliennes masquées l'été sont davantage visibles après la chute des feuilles.

Toutefois, cet ensemble éolien qui concerne la moitié nord-est / sud-ouest du panorama s'inscrit à l'arrière d'éléments hauts du premier-plan, tandis que l'autre moitié du paysage reste dénuée d'éoliennes, les parcs et projets éoliens situés dans cette direction étant trop éloignés pour être visibles.





### Point n° 3

▲ Point d'observation

### Parcs éoliens en service ou en projet

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé
- Éolienne du projet de Plestan II

### Cônes de visibilité

- Projet éolien de Plestan II
- Parc éolien proche en service et visible
- Projet éolien proche et visible
- Parc ou projet éolien proche non visible
- Parc ou projet éolien éloigné non visible

▲ Ensemble formé par Plestan I + Plestan II

0 0.5 1 km





**Photomontage 4 :** Depuis le giratoire de l'Épine, au sud de Tramain

**Partie 1 :** vue vers le nord et l'ouest

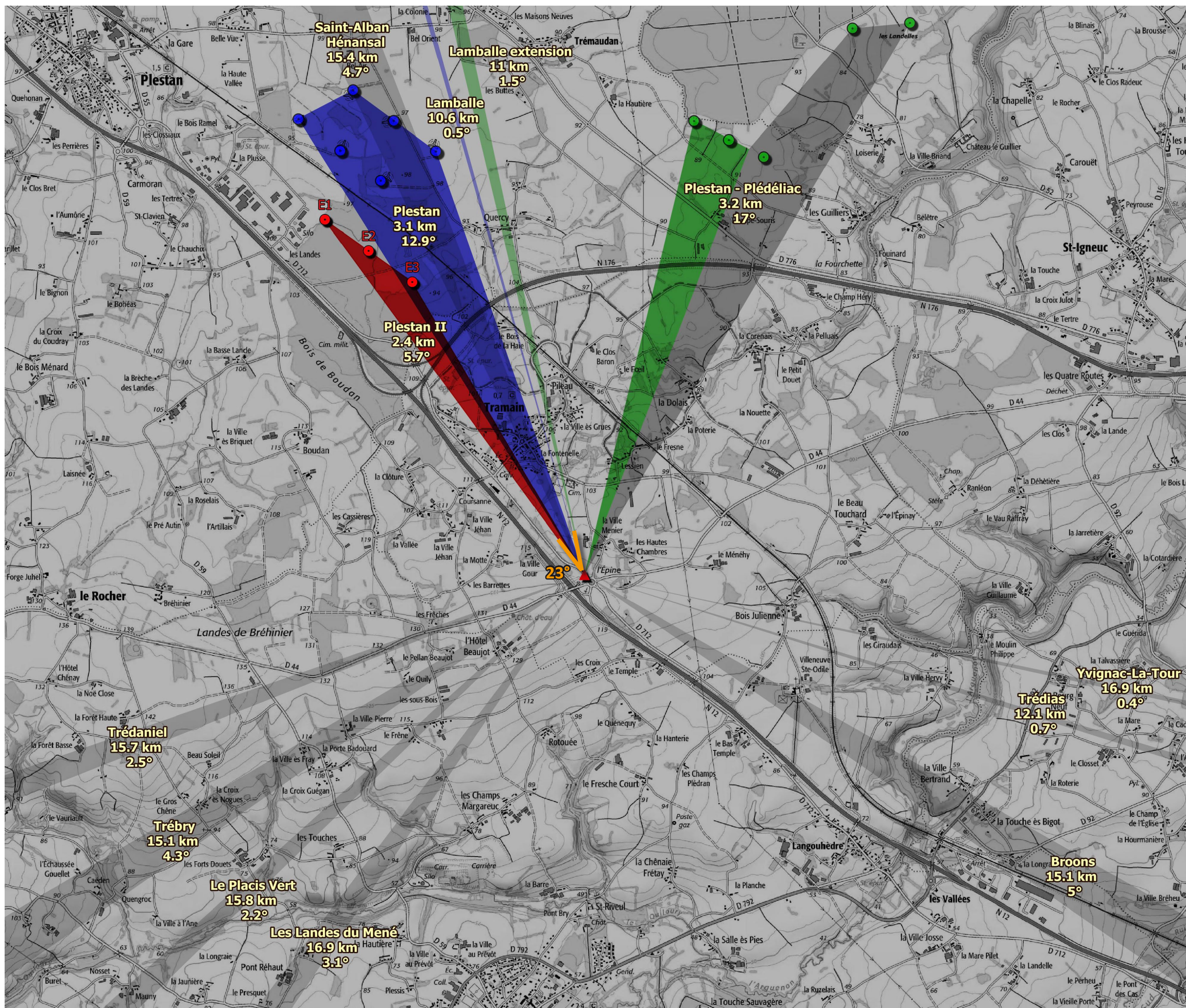


**Partie 2 :** vue vers le sud et l'est



La faible densité de végétation autour du point de vue contribue à une grande ouverture du paysage, modérée toutefois vers le sud par le relief (proximité d'une ligne de crête). Aucun des parcs et projets éoliens situés dans cette direction n'est visible. Vers le nord, l'échappée visuelle qui s'étend au-delà du bourg de Tramain contient cinq parcs et projets éoliens visibles en tout ou partie. Quatre d'entre eux (Plestan I et II et Lamballe et son extension) forment une continuité visuelle, combinée d'un éloignement progressif, dans un angle de 23° sur l'horizon, ce qui reste très réduit. Le projet éolien de Plestan - Plédéliac est en discontinuité, mais il reste dans la fenêtre visuelle formée par les deux masses boisées qui cadrent les parcs éoliens visibles. Le panorama est ainsi structuré par un paysage éolien contenu dans une fenêtre bien délimitée qui s'ouvre au nord au nord, tandis que le reste du panorama est dénué d'éoliennes.





Point n° 4

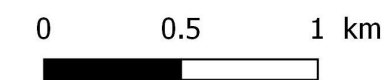
▲ Point d'observation

Parcs éoliens en service ou en projet

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé
- Éolienne du projet de Plestan II

Cônes de visibilité

- Projet éolien de Plestan II
- Parc éolien semi-éloigné en service et visible
- Parc éolien éloigné en service et visible
- Projet éolien semi-éloigné et visible
- Projet éolien éloigné et visible
- Ensemble formé par Plestan I et II + Lamballe et son extension

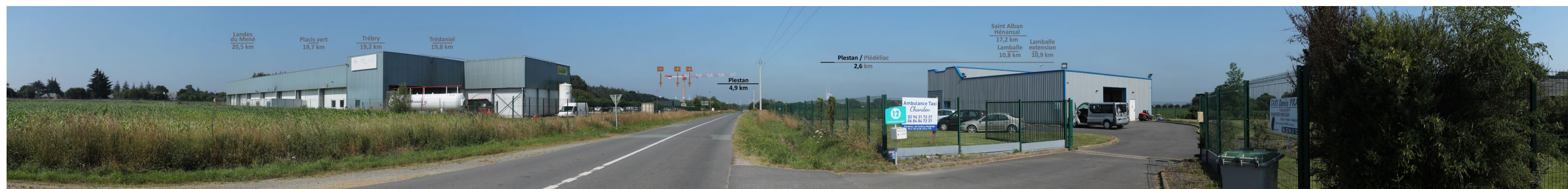






### Photomontage 5 : Depuis la ZA des Quatre routes, Saint-Igneuc

#### Partie 1 : vue vers le nord et l'ouest

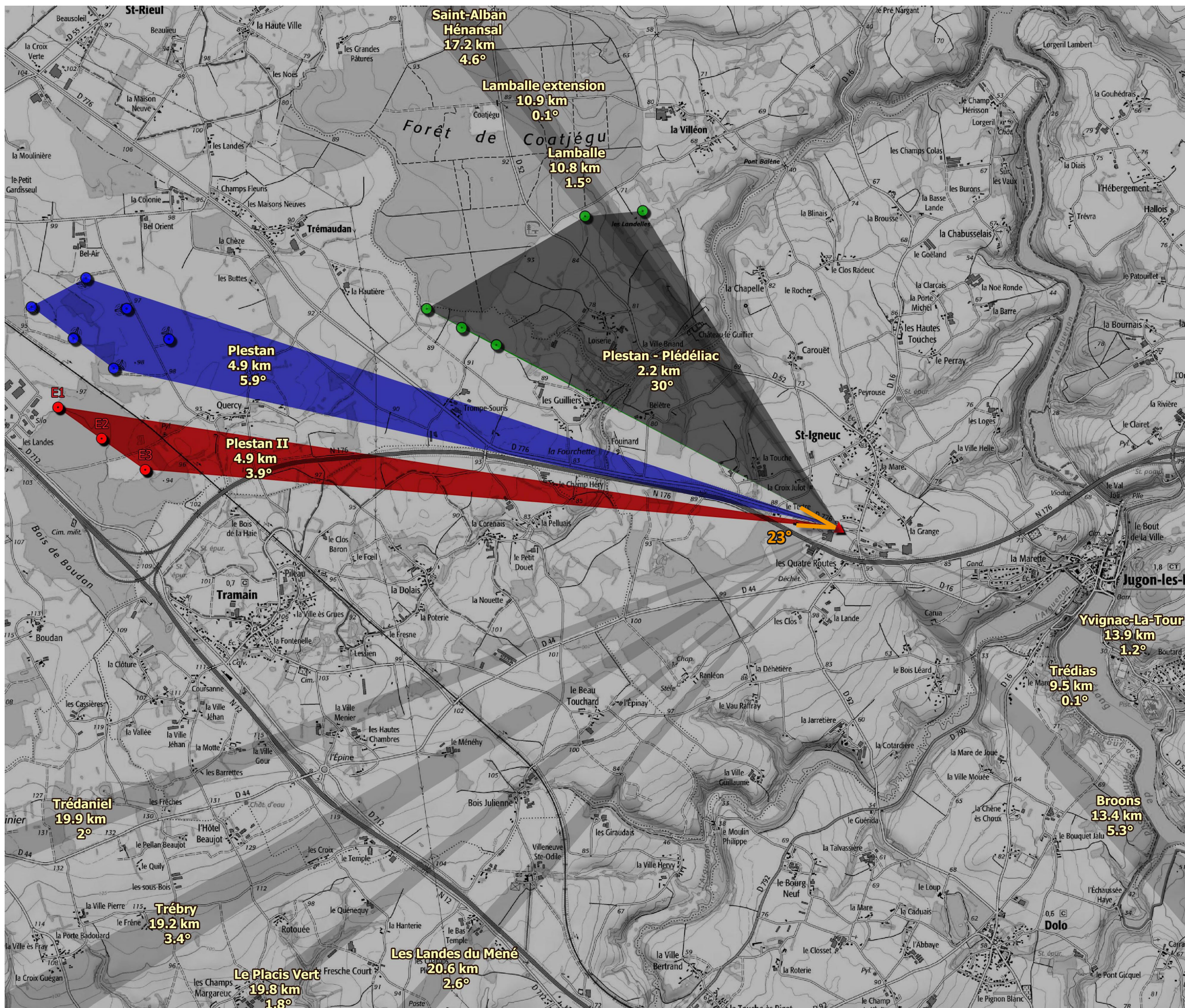


#### Partie 2 : vue vers le sud et l'est



De part et d'autre de la route départementale, les volumes des bâtiments d'activité et les masses végétales situées en retrait ferment le paysage. C'est dans l'axe de la route que les vues sont les plus longues. Vers l'ouest, les trois projets et parc éoliens forment un ensemble qui borde la route et occupe un angle resserré (23°), tandis que le reste du paysage est dénué d'éoliennes.





### Point n° 5

▲ Point d'observation

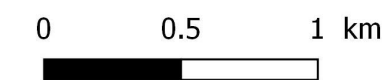
### Parcs éoliens en service ou en projet

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé
- Éolienne du projet de Plestan II

### Cônes de visibilité

- Projet éolien de Plestan II
- Parc éolien semi-éloigné en service et visible
- Projet éolien proche et visible
- Parc ou projet éolien proche non visible
- Parc ou projet éolien éloigné non visible

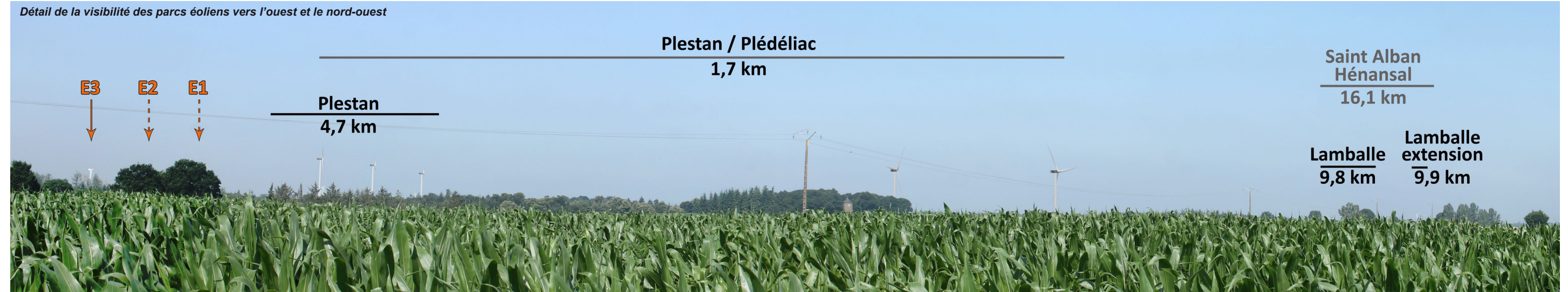
▲ Ensemble formé par Plestan I et II + Plestan - Plédéliac (ligne sud)







### Photomontage 6 : Depuis le sommet du plateau au nord de Saint-Igneuc



#### Partie 1 : vue vers le nord et l'ouest



#### Partie 2 : vue vers le sud et l'est

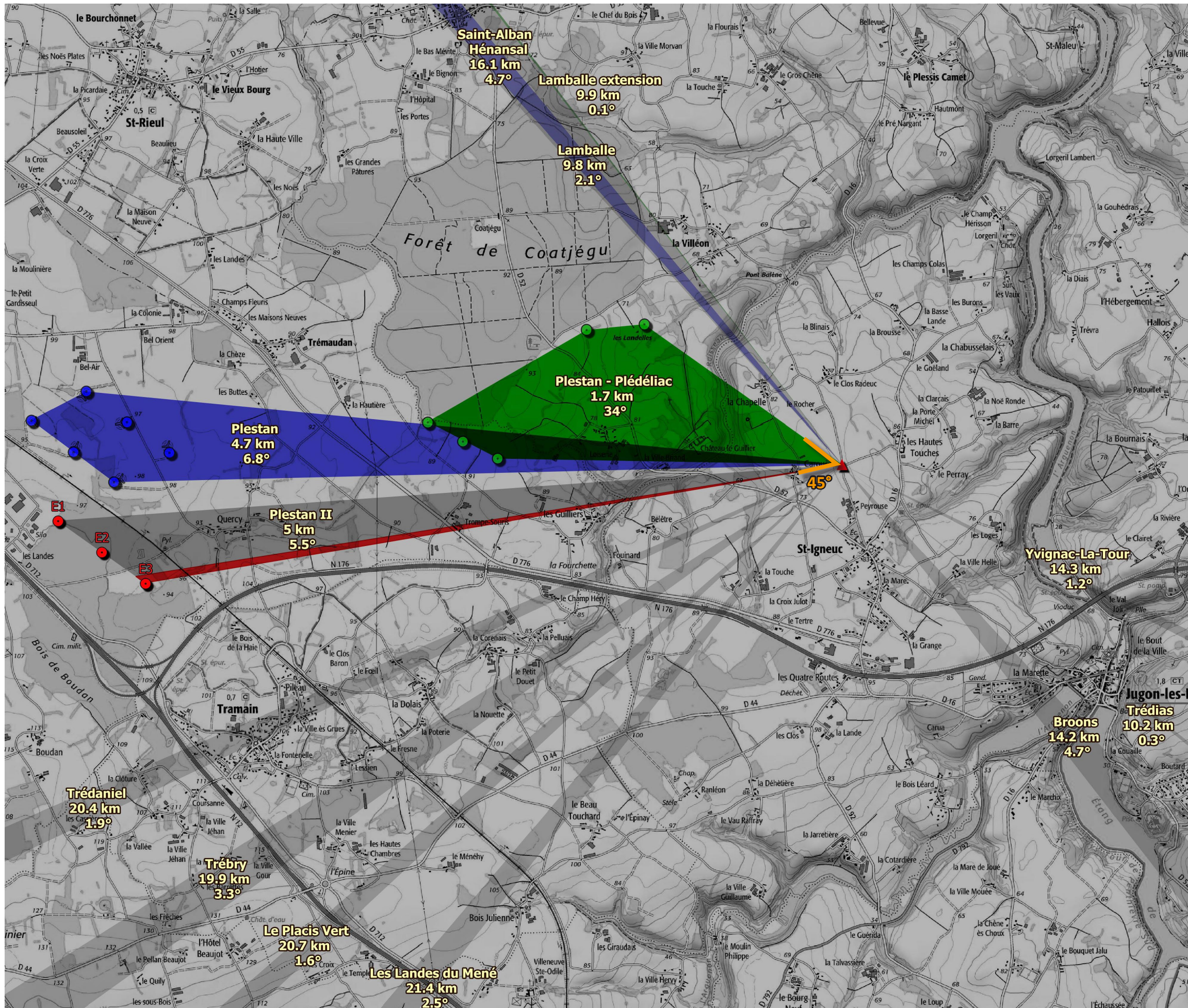


Délimité par la vallée du ruisseau de l'Étang du Guiller et par celle de l'Arguenon, ce plateau offre quelques dégagements visuels dans les différentes directions, accentués par la taille du parcellaire agricole. Vers l'ouest, l'ensemble éolien formé par Plestan I et II et la ligne sud de Plestan - Plédéliac s'inscrivent dans un angle fermé (16°). Avec la ligne nord de ce dernier projet, l'angle est beaucoup plus large (45°), mais il convient de rappeler que les deux éoliennes qui la constituent ont été refusées.

Au nord-ouest le parc éolien de Lamballe et son projet d'extension sont également visibles, mais à une distance suffisante pour avoir peu d'effet sur le paysage.

Le reste du paysage est dénué d'éoliennes.





▲ Point d'observation

### Parcs éoliens en service ou en projet

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé
- Éolienne du projet de Plestan II

### Cônes de visibilité

- Projet éolien de Plestan II
- Parc éolien semi-éloigné en service et visible
- Parc éolien éloigné en service et visible
- Projet éolien proche et visible
- Projet éolien éloigné et visible
- Parc ou projet éolien semi-éloigné non visible
- Parc ou projet éolien éloigné non visible

▨ Ensemble formé par Plestan I et II + Plestan - Plédéliac

0 0.5 1 km





### Photomontage 7 : Aux abords de l'Oisellerie

#### Partie 1 : vue vers le nord et l'ouest

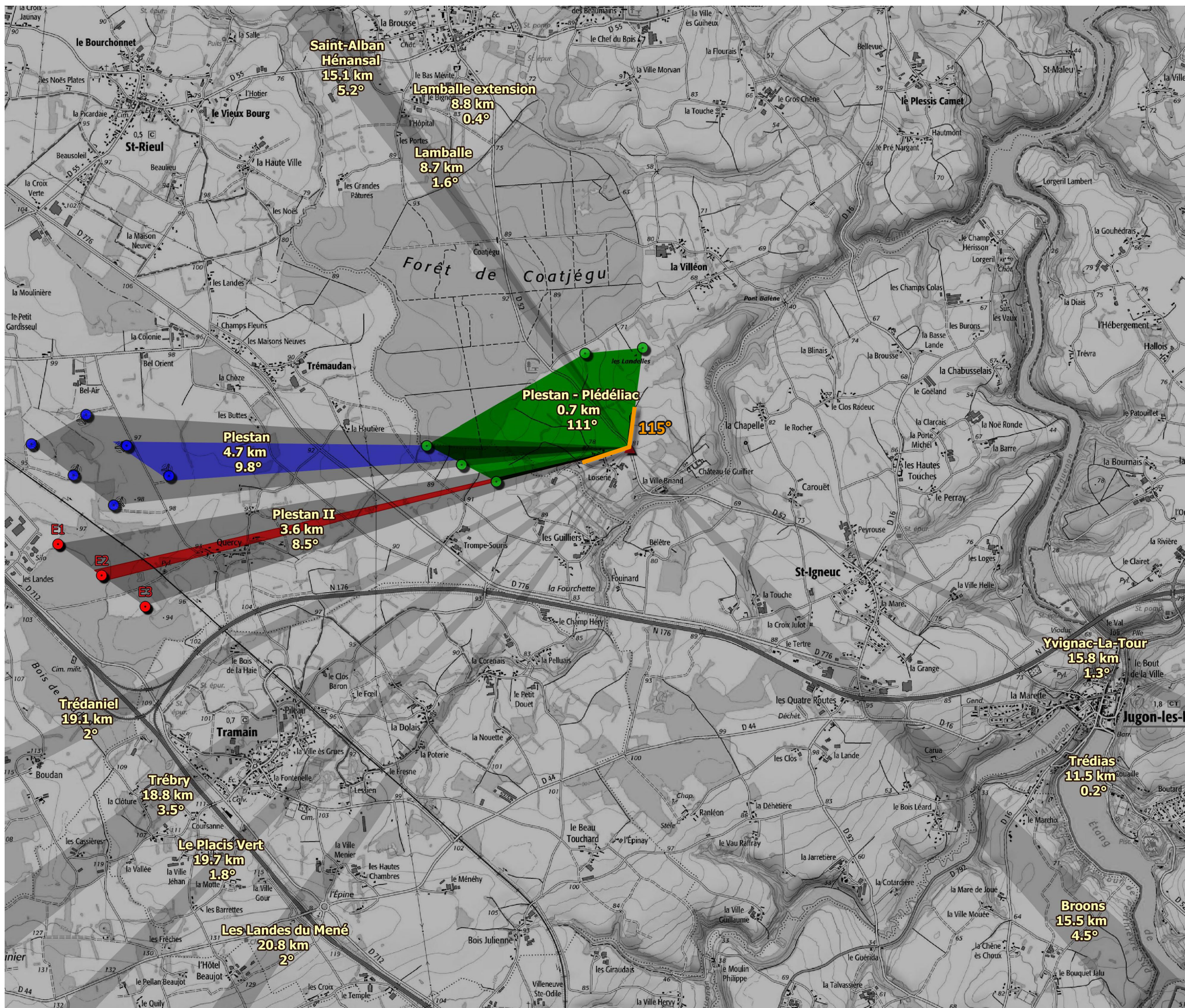


#### Partie 2 : vue vers le sud et l'est



Aux abords du projet éolien de Plestan - Plédéliac, la ligne sud de ce projet se situe dans le même angle que le parc éolien de Plestan et que le projet de Plestan II, tandis que les deux éoliennes nord (refusées) se détachent de cet ensemble. Le projet éolien de Plestan II ne contribue pas à accentuer la saturation éolienne de ce secteur, puisqu'il est à peine visible et qu'il n'élargit pas l'angle du paysage concerné par l'éolien.





Point n° 7

▲ Point d'observation

Parcs éoliens en service ou en projet

● Parc éolien en service

● Projet éolien autorisé

● Éolienne du projet de Plestan II

Cônes de visibilité

■ Projet éolien de Plestan II

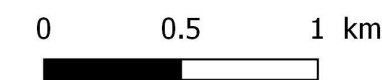
■ Parc éolien semi-éloigné en service et visible

■ Projet éolien proche et visible

■ Parc ou projet éolien semi-éloigné non visible

■ Parc ou projet éolien éloigné non visible

■ Ensemble formé par Plestan I et II + Plestan - Plédéliac

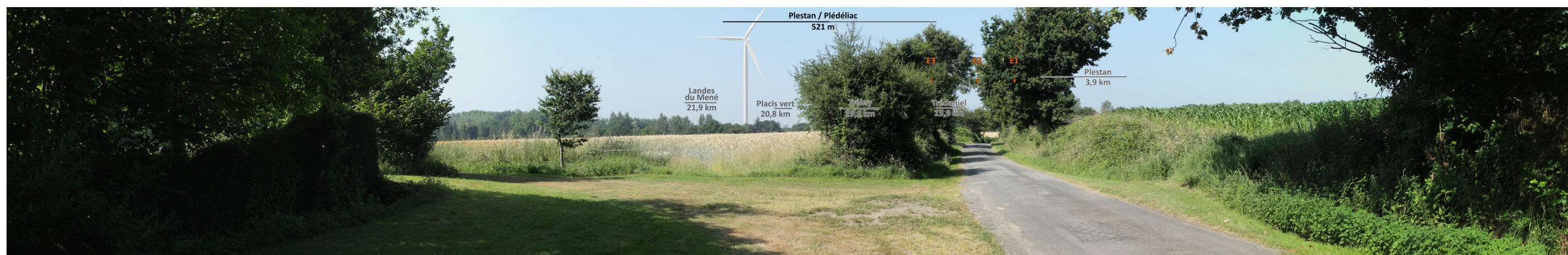






### Photomontage 8 : Depuis les abords de la Villéon

#### Partie 1 : vue vers le sud et l'ouest

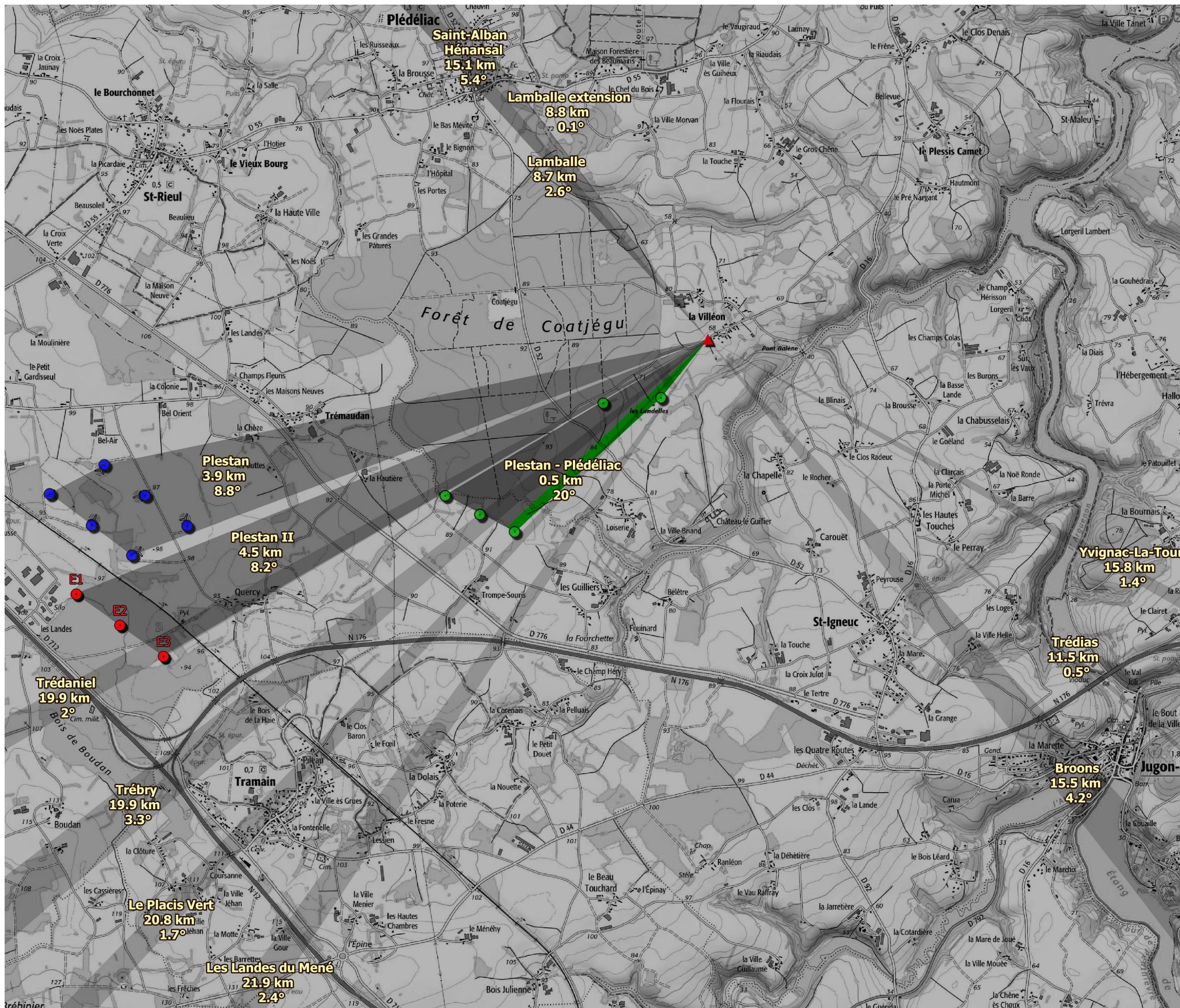


#### Partie 2 : vue vers le nord et l'est



À la sortie du hameau de la Villéon, la vue reste totalement fermée vers le nord, le sud et l'est et semi-ouverte vers l'ouest. Quoique situé dans cette direction, le projet éolien de Plestan II n'est pas visible, il ne contribue donc pas à une quelconque saturation éolienne.





Point n° 8

▲ Point d'observation

Parcs éoliens en service ou en projet

● Parc éolien en service

● Projet éolien autorisé

● Éolienne du projet de Plestan II

Cônes de visibilité

■ Projet éolien proche et visible

■ Parc ou projet éolien proche non visible

■ Parc ou projet éolien semi-éloigné non visible

■ Parc ou projet éolien éloigné non visible

0 0.5 1 km





## 2. BILAN RELATIF À LA SATURATION ÉOLIENNE

Les différents points de vue analysés ont mis en évidence le fait que le parc éolien de Plestan I et le projet de Plestan II forment un ensemble, le plus souvent complété par le projet éolien de Plestan - Plédéliac.

Cet ensemble est d'une manière générale perçu dans un angle assez resserré du paysage, tandis que les autres parcs éoliens ne sont pas visibles, car bien plus éloignés et, pour ceux situés au sud-ouest, car ils sont équipés d'éoliennes de taille moins grande, du fait de la présence d'un couloir aérien basse altitude.

Ce n'est que ponctuellement que le parc éolien de Lamballe et son projet d'extension sont visibles à l'horizon, mais il y jouent alors un rôle visuel très faible.

Pour les villages et hameaux proches qui comportent un enjeu relatif à la saturation éolienne, cette analyse conclut que le projet n'aboutira pas à une saturation visuelle par les parcs éoliens, mais tout au plus à un renforcement de l'éolien dans la portion du paysage qui est déjà concernée par cette activité. Le paysage reste homogène grâce aussi au choix du site et au scénario d'implantation retenu.